

## ACCOMPAGNEMENT DES AGENTS DU SSIAD POUR LES SOINS PALLIATIFS DES PATIENTS

### ACCOMPAGNER LES PERSONNES ÂGÉES À LA FIN DE VIE

La question de la fin de vie, de l'évaluation et de la prise en charge de la douleur constitue une question centrale, individuelle et collective, éthique et médicale. Les enjeux sont encore prégnants depuis la loi du 2 février 2016 relative aux droits en faveur des malades et des personnes en fin de vie. Pour faciliter la transition que représente la fin de vie de leurs patients, les équipes soignantes ont besoin d'être accompagnées et soutenues pour développer leurs compétences spécifiques et adapter leurs pratiques aux besoins de chaque situation rencontrée à domicile. L'action présentée ici est innovante et surtout bienveillante : elle a comme finalité d'accompagner les personnes âgées dans une période de leur vie délicate et complexe pour eux mêmes et leurs entourages. Le service de Soins Infirmiers à Domicile (S.S.I.A.D.) intervient au domicile des personnes âgées et ou handicapées afin de favoriser le maintien à domicile. Certains patients souhaitent rester à leur domicile entourés de leurs proches jusqu'à la fin de leur vie et de ce fait, l'équipe du S.S.I.A.D. est régulièrement confrontée à la fin de vie des patients. L'équipe bénéficie désormais d'un accompagnement de l'E.M.D.S.P. (équipe mobile douleur et soins palliatifs) afin de recueillir conseil et soutien, tant sur l'approche éthique que la dimension pratique (prise en compte de la douleur, des symptômes d'inconfort et mise en place de la démarche palliative).

**Vienne**  
Qualité de VILLE

Vienne ( 38)

Ville Membre depuis 2022

### OBJECTIFS :

- Conseiller et soutenir l'équipe sur des prises en charges de patients en fin de vie en facilitant la mise en place de la démarche palliative.
- Assurer des réunions de concertation sur la thématique de la prise en charge de la douleur.
- Favoriser les échanges sur les pratiques des soignants.

### PRATIQUE :

- Organiser des ateliers concernant les soins palliatifs, les symptômes d'inconfort, la douleur, la place de la famille et des proches dans l'accompagnement des soins palliatifs et un atelier "ludopédagogique" qui invite les joueurs à réfléchir en équipes pluridisciplinaires autour des diverses situations cliniques.
- Etablir une convention de partenariat avec les CCAS.



## UNE DIVERSITÉ D'ATELIERS

Cinq ateliers sont prévus, à raison d'un atelier par mois, de mai à octobre 2022. Le premier concerne les soins palliatifs (repérer le moment où on entre dans le soin palliatif, construire un parcours de soin individualisé...), un atelier sur les symptômes d'inconfort (les repérer et y répondre), un autre sur la douleur (repérer son intensité et la prendre en charge), un atelier sur la place de la famille et des proches dans l'accompagnement des soins palliatifs ainsi qu'une approche ludopédagogique à partir de KIPAL (un jeu de plateau qui invite les joueurs à discuter et réfléchir en équipes pluridisciplinaires autour de diverses situations cliniques) sont prévus. En complément des ateliers, l'équipe mobile douleur et soins palliatifs interviendra trois fois par an pour évoquer les cas complexes rencontrés sur le terrain par les équipes du S.S.I.A.D. En prévision de cette action, une convention de partenariat a été établie entre le S.S.I.A.D, les deux cantons de Vienne, et l'E.M.D.S.P. et a été présentée au Conseil d'Administration du C.C.A.S. du 19 janvier 2022.

## DES CONSEILS ET DU SOUTIEN

Composée de sept personnes (deux médecins, un psychologue, deux infirmières, un cadre de santé et un agent administratif), l'équipe mobile douleur et soins palliatifs intervient auprès d'équipes de soins. Au cours de ces interventions, l'E.M.D.S.P. apporte donc conseil, soutien et information sur la question de la douleur et de l'accompagnement aux soins palliatifs, il anime des réunions de concertation médico-soignante autour de situations difficiles et peut engager une démarche de compagnonnage dans la réalisation d'un soin difficile ou d'une évaluation clinique.

Le S.S.I.A.D. des deux cantons de Vienne intervient quant à lui sur dix-sept communes du territoire viennois. Il assure, sur prescription médicale, les soins infirmiers, d'hygiène, de confort et relationnels. L'intervention des aides soignant(e)s et infirmier(e)s qui la compose permet d'éviter et/ou de raccourcir l'hospitalisation et donc de faciliter le maintien à domicile.

## FINANCEMENT ET SUITE DE L'ACTION

L'intervention de l'équipe mobile douleur et soins palliatifs s'effectue dans le cadre d'un financement alloué à l'hôpital de Vienne, au titre d'un fonds d'intervention régional (F.I.R.) dont l'un des volets est l'activité en réseau inter-établissement. Il n'y a donc pas de répercussion financière pour le S.S.I.A.D des deux cantons de Vienne.

La démarche est établie pour un an, renouvelable par tacite reconduction. La volonté du S.S.I.A.D. et de l'E.M.D.S.P. est de l'inscrire dans la durée avec des interventions programmées chaque année.

## APPEL À CONTRIBUTION

**Si, comme la ville de Vienne, vous avez mis en place des projets pour les aînés, n'hésitez pas à nous en faire part : [contact@rfvaa.com](mailto:contact@rfvaa.com)**

